

COMMISSION THEMATIQUE

Changement climatique, adaptation et patrimoine hydraulique

Relevé de décisions de la réunion du 13 juin 2017

Objectifs de la réunion de juin 2017

Il est attendu de cette réunion de la commission thématique :

- D'échanger sur le thème « Gestion de la sécheresse et gestion de crise » avec pour objectif d'identifier les difficultés rencontrées sur les territoires et les retours d'expériences positives existants

➤ Introduction de la réunion

Tour de table des présents.

Introduction par :

- Louis MICHEL, Président de la commission.
- Vincent GABETTE, Vice-Président de la commission
- Béatrice ALIPHAT, élue régionale référente de la commission,

➤ Présentation de la contribution de l'AGORA au SRADDET

Diaporama de présentation des objectifs proposés issus des travaux des commissions de mars par Christel FRAN CART (cf. diaporama de présentation).

Cette présentation a également été à l'ordre du jour de la réunion de l'AGORA du 22 juin.

- ⇒ Suite à cette présentation, il est rappelé l'importance d'assurer un suivi de la contribution de l'AGORA au SRADDET et les commissions doivent être force de proposition pour définir des outils d'évaluation par rapport à la mise en œuvre des règles proposées et qui seront inscrites au SRADDET.

➤ Echanges sur le thème « Gestion de crise de la sécheresse »

Présentation du contexte actuel de la gestion de crise de la sécheresse par Thierry CORNELOUP, Chargé de mission du Service Eau et Milieux Aquatiques (cf. diaporama de présentation)

Rappel des objectifs : Faire exprimer les difficultés rencontrées par les acteurs dans le cadre de la gestion de crise de la sécheresse.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

AGORA

Agir aujourd'hui
pour Anticiper demain



Points soulevés lors des échanges :

Les membres de la commission ont identifié 4 types de difficultés dans la mise en œuvre de la gestion de crise de la sécheresse pour lesquels des pistes d'amélioration pourraient être réfléchies :

- Des **difficulté de compréhension** entre territoires ou usages desservis par **des ressources sécurisées** (Durance / Verdon) et les usages ou territoires dépendants de **ressources locales soumises à restriction** :
 - Certains usages tels que l'agriculture peuvent être sécurisés via les canaux prélevant dans la ressource Durance alors que les usages locaux sont soumis à restriction (cas de certains territoires dans les Bouches-du-Rhône) : il apparaît nécessaire de faire preuve de pédagogie pour expliquer le besoin de ne pas pénaliser les activités économiques sécurisées et ne pas les stigmatiser en laissant à penser qu'elles ne respectent pas les arrêtés de restriction.
 - Pour autant, il apparaît essentiel que les communes ou usages sécurisés puissent également engager des mesures d'économies d'eau et de restriction de leurs usages dans les périodes de sécheresse pour afficher une solidarité et faciliter la compréhension des enjeux.

- Des problèmes de **communication** autour de la gestion de crise :
 - Les documents « arrêtés sécheresse » apparaissent comme très complexes et très techniques : il apparaît essentiel de les vulgariser pour leur bonne compréhension et donc leur mise en œuvre avec le besoin d'identifier les messages principaux et importants à diffuser.
 - Les modes de diffusion actuels ne sont pas suffisants pour toucher tous les publics : utilisation de la presse ? des réseaux sociaux ?
 - Une sensibilisation des élus aussi bien que de la population résidente et saisonnière doit être engagée en amont de la gestion de crise pour faciliter sa mise en œuvre.

- Des problèmes de **coordination interdépartementale** pour les bassins versants se situant en limites départementales :
 - du fait de seuils différents pour le déclenchement des différents niveaux de gestion de la crise,
 - par difficulté d'être informé pour le gestionnaire du bassin versant.

- Des problèmes sur l'organisation et la mise en œuvre **du contrôle** : les dispositifs de gestion de la sécheresse sont souvent complexes et il est nécessaire d'accompagner leur mise en œuvre de moyens de contrôle et de sanctions réelles des abus.

➤ **Retours d'expériences (cf. diaporamas de présentation)**

Protocole de gestion de la sécheresse de la Commission Exécutive de la Durance et outils de gestion de la chaîne hydroélectrique

Par Jérôme GRANGIER, Directeur exécutif de la CED et Catherine LENORMANT COLOMB, EDF

La crise de 2007, l'augmentation du débit réservé en Durance ainsi que les incertitudes à moyen terme sur la disponibilité de la ressource en eau ont amené les canaux à entreprendre une réflexion sur la préparation à de nouvelles sécheresses.

Le protocole de gestion de crise proposé se fixe comme objectif d'établir des règles partagées de vigilance renforcée, d'anticipation accrue des restrictions et d'arbitrage en cas de crise renforcée.

Il s'agit avant tout d'un protocole d'anticipation de la gestion de crise pour mettre en œuvre des mesures permettant de ne pas mobiliser la réserve agricole avant le 1^{er} juillet.

Projet SINERGI (Sensibilité de la Nappe de Crau aux conditions de prélèvements, de recharge et de gestion de crise) :

Par Charlotte ALCAZAR, Directrice du SYMCRAU

L'objectif de cette démarche est de mieux connaître la sensibilité de la nappe à la recharge par l'irrigation et aux prélèvements et de définir les modalités de gestion des prélèvements dans des conditions de recharge dégradées.

Cette étude permettra en particulier de définir des niveaux de référence des piézomètres et les seuils d'alerte nécessaire à établir un plan de gestion de crise pour le territoire.

Dans une dimension prospective, elle identifiera les minimas nécessaires au maintien des usages et des milieux naturels.

Planning

Il est à rappeler que la gestion de crise peut être un levier d'action pour motiver à l'anticipation et à une meilleure gestion de l'eau à travers la réalisation d'économies d'eau, le développement de la communication et de l'information et l'appropriation d'une culture de la sécheresse.

Il est proposé à la Commission d'octobre de repartir du thème traité en juin afin de bénéficier d'un retour sur l'année 2017 par les services de l'Etat et les gestionnaires pour élargir ensuite à des retours d'expérience dans le domaine des économies d'eau.

Proposition de calendrier 2017 des réunions de la commission

AGORA plénière ► 22 juin 2017

AGORA plénière ► 30 novembre 2017

Prochaine réunion de la commission ► décembre 2017

- Retour d'expérience de la gestion de la sécheresse 2017
- Retours d'expérience sur les programmes d'économies d'eau pour une meilleure gestion de la ressource en eau